

PANDÉMIE COVID 19 ET ACTIVITÉ BANCAIRE (4)

Prime Covid : le front du refus des dirigeants de caisses !

Une crise pandémique sans précédent a impacté notre nation et le monde en général. La solution d'urgence retenue par le gouvernement a pris la forme d'un confinement de la population. Pour assurer le fonctionnement en mode dégradé de la société, des professions jugées essentielles ont été mobilisées, voir réquisitionnées. Celles-ci, face au risque sanitaire d'être en première ligne, n'ont pas failli. Ainsi, les Caisses d'épargne ont tenu leur rang et le personnel a fait preuve d'abnégation et de responsabilité dans le rôle que l'on attendait de lui. Cet investissement mérite une reconnaissance.

DÈS LA PREMIÈRE HEURE, PARTOUT SUR LE TERRITOIRE

Au premier jour du confinement la question ne s'est pas posée pour les salariés de nos entreprises : la situation l'exige, nos valeurs l'imposent, notre citoyenneté la rend évidente, les salariés répondront présent à cette mobilisation ! Sur tout le territoire, nos collègues se sont adaptés et ont assuré par leur présence, que ce soit sur le front de vente, dans les services ou en télétravail, la continuité du service à la clientèle.

DES STATUTS DIFFÉRENTS À PRENDRE EN COMPTE

Les salariés ayant des contraintes familiales ont heureusement pu bénéficier des dispositifs gouvernementaux de garde d'enfant, de personne fragile ou d'accompagnant de personne à risque, avec maintien du salaire par l'employeur ! Dans les services, la répartition s'est faite entre présentiel et télétravail. Sur le front de vente, le plus grand nombre a porté haut les valeurs de la caisse d'épargne, humanisme et fraternité, par leur présence au contact « filtré » de la clientèle ; si des roulements y ont été mis en place, comme dans les services, le télétravail y a été moins présent. Ceci alors que les protections sanitaires indispensables pouvaient être insuffisantes, voire absentes.

RISQUE ET ENGAGEMENT MÉRITENT RECONNAISSANCE

Aussi louable fut-il, nous convenons que cet engagement était d'une nature bien différente du personnel soignant. Il n'en demeure pas moins que les risques étaient réels (transports en commun, proximité entre collègues, absence de masques...) et souvent mal appréhendés par nos directions. Quant aux contraintes de congés apparues très vite, elles n'ont fait que durcir un peu plus la situation sociale.

Pour valoriser l'implication sans faille de celles et ceux qui ont maintenu l'activité en pleine crise, le Syndicat Unifié-Unsa a sollicité le versement d'une « Prime Covid » à leur attention. On l'imaginait exprimée en euros, elle aurait pu

prendre d'autres formes comme l'octroi de congés spécifiques par exemple. Aucune initiative en l'espèce n'a vu le jour. Dommage ! Le geste eut été appréciable et apprécié.

RÉPONSE DÉCONCERTANTE MAIS GUÈRE SURPRENANTE

A pandémie nationale, démarche nationale. A ce titre le SU-UNSA a sollicité Catherine Halberstadt, DRH Groupe, qui s'est très vite réfugiée derrière la décision annoncée comme unanime des présidents de caisses de considérer que la situation actuelle ne permettait pas d'apprécier la capacité des entreprises à verser une prime avant fin août (date butoir pour verser une prime COVID défiscalisée et non chargée).

Notre interlocutrice s'est ainsi justifiée :

- « La prime COVID ne se justifie pas » ;
- « On ne sait pas récompenser le courage par de l'argent » ;
- « Chacun a fait des efforts. Nous avons maintenu les salaires pour les salariés en activité partielle sans avoir recours au dispositif de chômage partiel ; nous avons pris en charge les parois Plexiglass, le gel, les masques... » ;
- « Nos comptes de résultat ont été fortement affectés ».

Et de poursuivre son propos en indiquant que certaines BP ont quant à elles décidé de verser une prime COVID !

REPARTIR COMME SI RIEN NE S'ÉTAIT PASSÉ

Aujourd'hui, la principale préoccupation pour nos directions est de revenir le plus vite possible à la normale, c'est-à-dire au « monde d'avant ». Toute reconnaissance de l'existence d'un événement exceptionnel est à proscrire et, bien évidemment, le terme même de « Prime Covid » est à censurer à tous les étages !

L'IDÉE D'UN RATTRAPAGE EN 2021 : CRÉDIBLE ?

Certaines caisses pourraient laisser néanmoins la porte ouverte au versement d'un « complément » en 2021. Leur volonté serait d'atténuer la baisse des rémunérations variables (intéressement, PV, etc.) en injectant demain ce qui aurait dû être octroyé aujourd'hui aux collègues investis. Voilà comment faire d'une pierre trois coups et donner naissance à une prime « Covid-Macron-Supplément d'intéressement » !

Le choix des directions de caisses leur appartient. Les salariés n'ont, quant à eux, pas eu le choix de dire oui ou non, ils ont répondu présent ! Aujourd'hui, les premières poussent les seconds à « se défoncer » pour rattraper les résultats. Voilà une forme de reconnaissance peu respectueuse de l'altruisme et de l'engagement de nos collègues.

*Le Secrétariat National du Syndicat Unifié-Unsa,
Philippe BERGAMO, Jean-David CAMUS, Philippe CAZEAU,
Patricia COTTARD, Philippe DONVITO et François-Xavier JOLICARD*

